

Orientation et déplacement dans l’Auvergne médiévale

Gilles Chastaing

Laboratoire CHEC (Centre d’Histoire « Espaces et Cultures »)

SE DÉPLACER est un acte courant au Moyen Âge. Les registres de comptes et les comptes-rendus de visites ecclésiastiques qui ont servi de sources principales pour cet article en témoignent. Mais, de façon assez surprenante, l’espace correspondant à l’Auvergne actuelle, qui regroupe schématiquement les anciennes provinces médiévales de Haute-Auvergne et de Basse-Auvergne, le sud du Bourbonnais et le nord du Velay, reste mal connu du point de vue des voies de circulation qui le parcouraient au Moyen Âge, en particulier dans la période s’étalant du XIII^e au XV^e siècle.

Pour un marcheur contemporain usant de topoguides, de cartes topographiques au 1/25 000, voire de systèmes de localisation satellitaire de type GPS, la façon dont les médiévaux se dirigeaient pose également question.

Pour aborder le thème de l’orientation, cet article débute par une présentation des développements de la cartographie médiévale. La seconde partie est consacrée à une réflexion sur les principaux moyens dont disposaient les voyageurs pour trouver leur chemin et se diriger, ce qui correspond à une des définitions de l’orientation, dans cet espace limité qui, à la fin du Moyen Âge, ne se caractérisait pas par son dynamisme commercial, ou culturel. Les universités, les centres proto-industriels se trouvaient ailleurs. Les textes ne citent pas de foires d’importance s’y déroulant et les pèlerinages majeurs ne faisaient que le traverser. Il était cependant situé en position centrale, à la croisée des grandes destinations de la période (Paris et le nord du royaume de France, Lyon et au-delà l’Italie et l’Allemagne, Avignon et le Midi méditerranéen, Toulouse et l’Espagne...).

L’ensemble de ces paramètres suggère donc plus un espace de passage pour les voyageurs au long cours, alors que les locaux, laïcs ou religieux, y rayonnaient en fonction de leurs activités.

La cartographie médiévale

Le développement de la cartographie médiévale

À l'origine, la cartographie médiévale ne se place pas sur un plan local ou régional. Les auteurs, le plus souvent religieux, se situent plus globalement dans le cadre de l'œcoumène, c'est-à-dire de la description de l'espace habité de la surface terrestre.

La cartographie médiévale se développe à partir du milieu du XIII^e siècle. Cette époque correspond en fait à la multiplication des voyages et des récits s'y rapportant : récits de pèlerins en route vers Jérusalem (Burchard de Mont Sion entre 1283 et 1285, Simon Semeonis en 1323), rapports des missionnaires mendiants de retour d'Asie (Jean de Plan Carpin en 1245, Guillaume de Rubrouck en 1253). C'est également l'époque où Marco Polo fait son voyage en Chine, de 1271 à 1295¹.

Les œuvres encyclopédiques se multiplient et s'accompagnent de représentations figurées sous forme de schémas et de figures simplifiées qui illustrent les ouvrages pour en assurer une meilleure compréhension.

De cette époque date la seule représentation actuellement identifiée correspondant à un itinéraire, l'*iter de Londinio in Terram Sanctam*, conduisant de Londres à Jérusalem. Elle figure dans un ouvrage du moine bénédictin anglais de l'abbaye anglaise de Saint-Albans, Matthew Paris, daté approximativement de 1253². La partie de l'itinéraire traversant le royaume de France se présente sous la forme de deux bandes parallèles. Il se lit de bas en haut et de gauche à droite. Les villes citées sont représentées par des vignettes et les routes qui les joignent sont rectilignes.

Des mappemondes de taille réduite figurent dans quelques manuscrits. D'autres, plus imposantes par leurs dimensions, telles les mappemondes de Hereford et d'Ebtorf, à usage dévotionnel, sont destinées à orner les murs d'abbayes ou de palais seigneuriaux et constituent alors l'équivalent figuré des encyclopédies en rassemblant toutes les connaissances d'ordre religieux, géographique ou historique, qu'il convient de posséder à la fin du XIII^e siècle. La mappemonde de Hereford est la seule existante avec les photos de la mappemonde d'Ebtorf, détruite dans les bombardements de la seconde guerre mondiale. Toutes deux sont datées des environs de 1300.

Autres représentations, les cartes marines sont contemporaines des grandes mappemondes. La carte marine conservée considérée

comme la plus ancienne, la carte dite pisane, est datée de la deuxième moitié du XIII^e siècle. Contrairement aux mappemondes, ces cartes marines ont une application pratique : elles représentent le tracé des côtes avec les îles et les ports. De même la nomenclature, souvent en langue vulgaire, est abondante et mise à jour. Réalisées par des marins pour des marins dans les ateliers de Gênes et de Majorque, les cartes marines abandonnent le schéma circulaire des mappemondes³. Elles vont cependant demeurer dans le domaine maritime, n'entraînant pas le développement d'équivalents terrestres.

Les cartes régionales

La seule référence locale actuellement identifiée

Patrick Gautier Dalché s'est livré en 2012 à un inventaire des plans et cartes locales de la France médiévale en prenant 1530 comme borne ultime⁴. Il a identifié au total, plus de 125 opérations aboutissant à des cartes conservées ou mentionnées, entre le milieu du XII^e siècle et le premier tiers du XVI^e siècle, la plupart datant des XIV^e – XVI^e siècles et témoignant d'un recours de plus en plus fréquent au dessin.

Pour l'Auvergne, il s'appuie sur le travail d'André Bossuat sur *Le bailliage royal de Montferrand (1425-1556)*, publié en 1957⁵. Dans le litige opposant devant le Parlement, vers 1484, les deux « bonnes villes » de Montferrand et Cusset, au sujet du siège de la juridiction des exempts transféré par décision royale, de Cusset à Montferrand, André Bossuat cite le « Contredits présentés au Parlement par les consuls et habitants de Montferrand pour répondre aux faits allégués par l'abbesse et les habitants de Cusset ». Un des arguments présentés par les Montferrandais reposait sur le positionnement favorable de Montferrand vis-à-vis de la majorité des villes concernées par la juridiction des exempts. Pour défendre cet argument, les Montferrandais présentèrent une carte de l'Auvergne centrée sur Montferrand et montrant Cusset excentrée au nord en Bourbonnais. La carte était cependant seulement mentionnée puisqu'elle ne figurait plus dans les Archives départementales du Puy-de-Dôme en 1957.

Quelques cartes postérieures, datant du XVI^e siècle

Les cartes disponibles sont postérieures. Trois cartes correspondant à l'espace étudié sont actuellement connues. Elles sont datées du milieu du XVI^e siècle et correspondent à un recours de plus en plus fréquent à la cartographie, constaté à partir de cette période.

La carte de Limagne ou *La Limagna d'Overnia*⁶ est l'œuvre de Gabriele Simeoni, humaniste florentin proche de l'entourage de la reine Catherine de Médicis, ainsi que de l'évêque de Clermont, Guillaume du Prat. Cette carte fait partie d'un ouvrage publié en italien en 1560, intitulé *Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze latine e volgari*. Ce livre a été traduit en français dès l'année suivante, sous le titre de *Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue*. En fait, la partie strictement relative à la Limagne n'occupe qu'une partie du document, celle consacrée à la recherche de l'emplacement de la bataille de Gergovie, remportée en 52 av. J.-C. par les forces gauloises de Vercingétorix contre les légions romaines. Pour cela, Simeoni se base sur le récit fait par Jules César dans la *Guerre des Gaules*.

Simeoni se situe en fait dans la tradition cartographique médiévale. En témoigne le choix de représenter la Limagne orientée d'est en ouest, à partir des hauteurs surplombant Thiers où Simeoni se dessine lui-même en bas de la figure, en train de faire le relevé du terrain. Il ne fait pas appel à des conventions cartographiques et utilise une perspective empirique qui situe le *MONT D'OR* sur le même plan que le *PUY DE DOME*. L'importance donnée au réseau hydrographique témoigne aussi de cette empreinte médiévale. Il conserve de même la forme circulaire des mappemondes médiévales.

Montagnes, forêts, ainsi que les principales étendues d'eau et marais sont représentées. La toponymie est donnée, villes et châteaux sont figurés par des vignettes plus ou moins réalistes. Cette carte ne représente aucune route ou voie. On peut cependant noter l'existence d'un pont à cinq arches, permettant de traverser l'Allier à Pont-du-Château. C'est le seul pont représenté sur cette rivière. D'autres franchissements de rivières sont matérialisés sur la Morge, à Maringues, sur la Dore en aval de Courpière, sur l'Artière à Aubière, sur le Jauron, en aval d'Espirat, sans qu'il soit possible d'identifier s'ils correspondent à des gués ou à des ponts. De même, la présence de plusieurs bateaux sur l'Allier confirme que cette rivière était navigable au XVI^e siècle en aval de Pont-du-Château.

La seconde carte identifiée concerne le Bourbonnais. Elle illustre un ouvrage intitulé *Description générale du Bourbonnais*, publié en 1569 par Nicolas de Nicolay⁷. Ce dernier est alors géographe du Roi. La carte se présente sous forme rectangulaire et elle obéit aux conventions cartographiques du moment : orientation nord-sud, présence d'une échelle rudimentaire. Comme pour la carte précédente, les voies ne sont pas représentées dans ce document.

La dernière représentation locale identifiée est antérieure de quelques années, puisque datée de 1544 – 1545⁸. Elle est associée à une requête des consuls de la ville d'Ambert qui désiraient intégrer l'assemblée des États de Basse-Auvergne représentée par les treize « bonnes villes » qui étaient alors Aigueperse, Auzon, Billom, Brioude, Clermont, Cusset, Ébreuil, Issoire, Langeac, Montferrand, Riom, Saint-Germain-Lembron et Saint-Pourçain.

La figure originale a été perdue, mais la Bibliothèque du patrimoine de Clermont-Ferrand en conserve une copie, placée en tête du rouleau que Mathieu Columbier, consul d'Ambert, fit établir en février 1545, pour résumer l'ensemble de ses démarches, après que celles-ci eurent été repoussées par les « bonnes villes ». Dans son analyse récente, Juliette Dumasy-Rabineau, explique qu'il s'agit d'une réduction, puisqu'un des deux actes d'authentification précise que l'original était fait sur deux peaux de parchemins. De plus, elle est lacunaire puisqu'elle ne porte ni toponymes (ceux indiqués sur la carte à l'encre noire seraient d'une époque récente et erronés, à l'exemple des localisations de Brioude et de Langeac, curieusement situées en rive gauche de la Dore), ni les distances entre les villes dont l'existence est attestée sur l'original⁹.

Cette copie a été réalisée par Jacques Buysson, un peintre ambertois manifestement dépourvu de notion de cartographie, ce qui explique l'absence d'échelle et l'orientation surprenante nord-ouest/sud-est. Il représente les principales rivières surdimensionnées, les montagnes grossièrement esquissées, ainsi qu'une sélection des éléments du paysage directement appropriés à l'objet de sa commande, à savoir les villes, représentées par des vignettes et les voies qui les font communiquer.

Ambert est placée au premier plan. Les textes montrent que la ville est alors aussi en relation à l'est, par la vallée de l'Ance, avec le Forez et le Lyonnais, ainsi qu'au sud, avec la haute vallée de la Dore qui permet de communiquer avec le Velay. L'objectif étant d'intégrer le réseau des « bonnes villes » de Basse-Auvergne, le dessinateur ignore ces destinations en insistant sur la barrière naturelle représentée à l'est par le Forez, et il fait le choix de ne pas représenter la barrière montagneuse de l'ouest constituée par le Livradois qui ne permet qu'une communication difficile avec la vallée de l'Allier.

Selon cette carte, Ambert apparaît comme le point de départ d'un faisceau primaire de sept routes, en direction de la Basse-Auvergne et des villes en relation directe avec Ambert (Clermont, Billom, Issoire, Cusset, Nonette, Thiers). À partir de ces villes carrefours, un réseau

secondaire se déploie ensuite en direction du nord et de l'ouest, desservant la plupart des autres « bonnes villes ».

Alors que la carte ignore quasiment les actuels massifs des Dômes et du Sancy, un de ses intérêts est de montrer l'existence de relations, vraisemblablement d'ordre commercial, avec les principales villes médiévales des Combrailles, donc de l'ouest du massif (Herment, Auzances, Pionsat, Montaigut-en-Combrailles, Evaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Montluçon), mettant ainsi en évidence des voies transversales en direction du Limousin et au-delà de l'Aquitaine, voies qui sont difficilement identifiées dans les sources écrites de l'époque.

Ces quelques exemples de cartes locales représentatives de cette époque charnière de la fin du Moyen-Âge montrent qu'elles sont alors utilisées exclusivement comme support documentaire et confirment que la notion de carte routière n'est pas une notion médiévale : les voyageurs se déplaçant ou traversant la région ne disposaient pas de cartes.

S'orienter dans un monde sans carte

Comment envisager de s'orienter dans un monde sans carte ? Il faut forcément garder en mémoire le fait que, les voyageurs se déplaçant à pied, à cheval ou en chariot, la transmission orale des informations devait jouer un rôle prépondérant en cours de route et n'a bien sûr pas laissé de traces. De même, alors que des travaux de bornage sont parfois cités dans les sources médiévales, aucune référence à l'existence d'éventuels panneaux indicateurs n'est retrouvée dans les sources consultées.

Les déplacements locaux

Si on se réfère aux textes, les médiévaux avaient manifestement une connaissance appropriée de leur environnement local que l'on peut évaluer à partir de diverses sources.

Les titres de propriété

En l'absence de plans ou de cadastre, les cartulaires sont extrêmement détaillés. Les limites de propriétés sont décrites à partir d'éléments remarquables du terrain (croix, bornes, rochers, arbres,

rivières et bien sûr routes). Un exemple caractéristique est présenté dans l'accord passé en 1295 entre Pierre de Madic, précepteur des commanderies du Temple en Auvergne, Robert Dauphin, comte de Clermont et Hugues Dauphin, seigneur de Léotoing, sur la justice du village de Farreyroles. Ce village est alors situé en position particulièrement sensible, à quelques kilomètres au sud-est du château de Léotoing, aux confins du comté de Clermont et de la baronnie de Mercœur. C'est un carrefour médiéval important où sont possessionnés les Templiers, l'abbaye de Blesle et qui justifie la présence à proximité d'une institution hospitalière, la *domus infirmorum de Belregart*.

*... et ab ipsa meta, recte descendendo versus Ferreirolas usque ad stratam publicam qua itur d'Ardes versus Brivatam, inter ipsam stratam, ab oriente, et terram dels Beguos et terram Templi ab occidente ; et ab ipsa meta, recte veniendo per ipsam stratam publicam versus Ardes usque ad quadrivium vie publice qua itur de Sancto Floro versus Brolium ; ... recte veniendo usque ad metam sitam juxta viam publicam qua itur del Monteilh versus Ferreirolas, ab oriente, juxta terram abbatisse Blasilie, a borea, et terram Templi, a meridie...*¹⁰

Ce texte apporte une série d'informations. Sa lecture littérale confirme que les médiévaux :

ont une notion pratique des points cardinaux et s'orientent par rapport à eux : *ab oriente, ab occidente, a borea et a meridie*, les formes occitanes correspondantes étant le plus souvent *soleil levant, noit, biza et meidia* ;

ont une connaissance pratique des voies qui maillent localement leur territoire, ici la voie qui conduit d'Ardes à Brioude. Ils savent également que cette voie coupe la route de Saint-Flour au Breuil-sur-Couze en formant un carrefour à quatre voies (*quadrivium*) qui constitue un autre point mémorisable.

Ils intègrent ainsi des parcours significatifs, puisque la distance de Brioude à Ardes est approximativement de trente kilomètres alors que celle de Saint-Flour au Breuil-sur-Couze est de l'ordre de soixante kilomètres, distance correspondant alors, en région accidentée, à deux ou trois jours de trajet, selon le moyen de transport utilisé.

L'espace perçu à travers ce texte reste aussi un espace local, car si Brioude et Ardes sont deux villes importantes localement, elles correspondent aussi à deux carrefours médiévaux majeurs, Brioude ouvrant à l'est sur le Livradois et au-delà sur Lyon alors qu'Ardes constitue à l'ouest la porte du Cézallier et au-delà celle du Limousin et de l'Aquitaine.

Pour la voie de Saint-Flour au Breuil-sur-Couze, c'est encore plus évident puisque cette route correspond à une portion de la voie médiévale conduisant du Languedoc à Paris, en passant au sud par Millau et le Gévaudan, et au nord par Clermont et Bourges.

Cette notion d'espace perçu, réduit à l'espace localement utile, apparaît également pour la grande voie nord-sud conduisant de Paris à Montpellier. En 1242, le terrier clermontois connu sous le nom de terrier « *Dogue* » la mentionne comme la voie qui conduit à Orcet, village situé à une quinzaine de kilomètres de Clermont, ... *l'estrada cuminal per ont hom vai da Montferrant a Orset deves soleil levant...* Cette voie apparaît dans le même document sous l'appellation de *via del peleris del Peu*, c'est-à-dire la voie des pèlerins du Puy¹¹. Pour les Clermontois du XIII^e siècle, cette voie avait donc surtout un intérêt local, voire régional puisqu'elle permettait aussi d'aller en pèlerinage au Puy-en-Velay, alors qu'un siècle auparavant, aux alentours des années 1110, le chroniqueur bourguignon de la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, sans référence régionale, la mentionnait quant à lui comme la *publica via qua ad Sanctum Egidium itur* (la voie publique qui conduit à Saint-Gilles-du-Gard)¹².

- Ces quelques exemples confirment que, pour les locaux,
- la majorité des déplacements sont d'ordre régional,
 - l'espace perçu est associé à la connaissance du réseau routier, et
 - les voyageurs développent leur propre système de mémorisation en fonction de leur destination.

Les registres de comptes

Les *Comptes des consuls de Montferrand* montrent que les consuls se déplacent personnellement, le plus souvent par deux, à cheval, dans toute la Basse-Auvergne, lorsque leur présence ou un entretien est indispensable.

Ils sont ainsi amenés à rencontrer diverses autorités tels l'évêque à Beauregard¹³, *monsenhor de Monfort*, le gouverneur royal, qui réside à Joze en 1352¹⁴, le connétable à Châteldon¹⁵ ou monseigneur Béraud de Mercœur à Ardes¹⁶, mais aussi à conclure des affaires au nom de la ville, tel que commander des armes à Billom¹⁷, chercher du charbon de bois à Vic-le-Comte¹⁸, négocier un prêt à La Sauvetat auprès du prieur des hospitaliers de Saint-Jean¹⁹, faisant ainsi preuve d'une connaissance élargie de toute la Basse-Auvergne.

Les sources religieuses

Les visites réalisées par l'ordre de Cluny, entre 1290 et 1359²⁰, sont également caractéristiques du mode d'orientation des clercs médiévaux.

Ces visites concernent les différentes provinces clunisiennes et sont réalisées chaque année par deux prieurs différents, nommés par l'ordre, qui rédigent ensuite un compte-rendu. Pour la province clunisienne d'*Alvernie*, ces inspections portent sur un certain nombre de sites qui sont visités systématiquement, dans un ordre sans véritable logique apparente si ce n'est en fonction du site qui sert de porte d'entrée à la visite et vraisemblablement aussi en fonction de l'origine géographique des visiteurs.

Ces sites de départ sont le plus souvent, ceux situés à l'est, en direction de Cluny, à savoir les prieurés de Souvigny, Châtel-Montagne, Noirétable, Ris, Laveine ou Rozier-Côtes-d'Aurec. Après cette visite inaugurale, les deux prieurs organisent leur circuit dont le point le plus oriental est généralement le prieuré de Rozier-Côtes-d'Aurec en Velay. De là ils gagnent la vallée de l'Allier et le prieuré de Lavoûte-Chilhac, puis se rendent à Saint-Flour en Haute-Auvergne, avant d'aller visiter les prieurés limousins du Moustier-Ventadour et de Bort-les-Orgues. Le site visité le plus septentrional est généralement Souvigny.

À l'intérieur de cette province, les visiteurs se rendent habituellement également dans les sites majeurs que sont l'abbaye de Mozac et le prieuré de Sauxillanges, ainsi que dans d'autres sites tels l'abbaye de Thiers et les prieurés d'Arronnes, d'Augerolles et de Laveine.

L'organisation de ces voyages est manifestement laissée à l'appréciation des deux visiteurs qui sont renouvelés tous les ans et ne parcourent donc pas un circuit standardisé, si ce n'est par le passage, semble-t-il obligé, par un certain nombre de prieurés et d'abbayes.

On peut donc penser que le réseau local des prieurés et abbayes clunisiennes est la première source d'information et d'orientation pour ces voyageurs.

Traverser la région

Le réseau des prieurés et monastères

On retrouve vraisemblablement le même type d'informations fournies dans le réseau des établissements religieux au niveau

« national ». Ce mode d'orientation apparaît nettement dans le cas des rouleaux mortuaires. Cette institution médiévale consiste à recueillir des intentions de prières à l'intention d'un défunt, au sein de la communauté religieuse. Pour cela, un messenger se déplace d'établissement religieux en établissement religieux, fait inscrire les intentions de prière sur un parchemin, puis retourne à son lieu de départ.

Ces cheminements à travers le pays se déroulent selon un parcours qu'il semble difficile de planifier, peuvent durer des années et regrouper des centaines de témoignages, ainsi qu'il apparaît dans les deux exemples suivants datés des années 1400.

Le rouleau mortuaire de Godfried et Pieter, moines de S. Pieters de Gent circule du 28 mai 1399 au 1^{er} août 1400. Pendant cette période, le porte-rouleau a recueilli 520 titres. Arrivant de Bourgogne, après un passage à Lyon, il quitte la vallée du Rhône, à Vienne, le 9 janvier 1400 pour se rendre au Puy en suivant la voie médiévale passant à Saint-Sauveur-en Rue et Dunières. Du Puy, il part pour La Chaise-Dieu, puis traverse le Livradois et s'arrête successivement à Sauxillanges, Manglieu, Billom avant d'atteindre Clermont. Il se rend ensuite à Montferrand, Riom, Mozac, Aigueperse, Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Verneuil-en-Bourbonnais, Souvigny et atteint Moulins le 2 février 1400, avant de continuer en direction de Nevers²¹.

Le Deuxième rouleau mortuaire de Jean III de Marigny, abbé de Saint Etienne de Dijon circule, quant à lui d'avril 1401 à mars 1402 et regroupe 516 titres. Le porte-rouleau, en provenance cette fois de Toulouse, passe à Rodez, le 1^{er} août 1401 et se trouve au Puy deux jours plus tard. Il suit alors le parcours semble-t-il habituel, en direction de La Chaise-Dieu, avec cependant une étape intermédiaire à la collégiale Saint-Georges de Saint-Paulien, puis se rend à Sauxillanges et Manglieu. Contrairement au trajet du porte rouleau précédent, il oblique par la suite vers l'ouest pour se rendre à l'abbaye du Bouschet puis à Issoire. Après une étape dans un lieu indéterminé, il arrive à Clermont, passe à Chamalières, Chantoin, Montferrand, Riom, Mozac et Aigueperse. Le rouleau est ensuite présenté à Gannat, Ébreuil et Saint-Pourçain-sur-Sioule, avant un détour par Saint-Didier-la-Forêt pour arriver à Moulins. Le messenger poursuit son chemin en direction de Bourges qu'il rejoint le 21 août 1401, après s'être arrêté successivement à Souvigny, Saint-Menoux et Hérisson²².

Les rouleaux disponibles sont tous différents, ne traduisent pas un parcours standardisé et il faut donc supposer que le messenger

obtenait les renseignements nécessaires à son orientation au fur et à mesure de sa progression, dans les établissements religieux visités.

Rendre des comptes ou demander justice

Bien sûr, les laïcs se déplacent également et les registres de comptes, par exemple, confirment la réalité des déplacements lointains. Dans la période 1259-1272 par exemple, qui correspond à l'administration d'Alphonse de Poitiers et à une période de calme, les consuls Montferrandais ou leurs messagers se rendent plusieurs fois par an à Paris ou plus généralement en *Fransa*²³, en empruntant la *voie françoise*. Dans cette période, Lyon et à un degré moindre, Bourges, sont également des destinations courantes²⁴ alors que les déplacements à Chalon-sur-Saône, Limoges, Mende, Autun, Poitiers, La Rochelle, Toulouse restent exceptionnels²⁵.

Les guides locaux

On pourrait penser que ces voyageurs font appel à des guides rémunérés. En fait, le recours à des guides est quasi inexistant et ne se produit qu'en cas d'anomalie ou d'insécurité dans une région particulière. Ainsi, aucun défraiement de guide n'apparaît dans les comptes de Montferrand.

Les listes de toponymes

En l'absence de cartes, les historiens de la géographie s'accordent pour conclure à l'existence de listes de toponymes ordonnés de façon géographique, qui jalonnent les itinéraires des voyageurs médiévaux et traduisent donc un besoin et une volonté de mettre en commun leurs connaissances.

Une de ces listes est connue sous le nom d'*Itinéraire Brugeois* ou *Itinerarium de Brugis*. C'est un recueil copié au xv^e siècle, donc antérieur, qui mentionne une série d'itinéraires au départ de Bruges, en direction des principales destinations du monde connu et vraisemblablement destinés à l'origine aux marchands brugeois.

Au départ de Bruges, la seule destination locale proposée par cette liste est *Nostra Domina de Podio*, Notre Dame du Puy. L'itinéraire indiqué passe par Paris et correspond ensuite à une des routes utilisée alors pour se rendre d'Auvergne à Paris, celle passant à

Nevers. L'*Itinerarium* signale l'entrée en *Borbonia* puis mentionne des passages à Villeneuve-sur-Allier, Moulins, Bessay, Saint-Pourçain, Escolles, Gannat avant d'arriver dans le *ducatus Alvernie*. Au-delà, il passe à Aigueperse, Riom, Montferrand ou Clermont, Veyre, signale le fleuve Allier avant d'arriver dans le *Comitatus Alvernie*, le comté d'Auvergne. Les jalons suivants sont situés à Issoire, Le Breuil, Vergongheon, Brioude ou Vieille-Brioude, La Chomette, La Brequeuille, Fix-Saint-Genès avant d'arriver au Puy-en-Velay²⁶.

En fait, les distances mentionnées entre deux jalons sont pour la plupart comprises entre dix et quinze kilomètres et ne dépassent vingt kilomètres que lors de l'étape finale conduisant de Fix au Puy. Donc une précision de cet ordre devait convenir alors aux attentes des voyageurs.

Si on se réfère toujours à ce document, Le Puy-en-Velay constituait alors un carrefour commercial et religieux particulièrement important pour les Brugeois, puisque l'*Itinerarium* mentionne également au départ du Puy deux autres itinéraires, l'un en direction de Montpellier et l'autre en direction d'Avignon²⁷, ces trois itinéraires étant les seuls mentionnés pour tout le Massif central.

La diffusion de ce document en dehors du circuit brugeois est totalement inconnue, mais il est effectivement probable, vu la simplicité du procédé, que le principe de ces feuilles de routes se soit multiplié en ne laissant pas de traces écrites.

Le mode d'orientation des voyageurs médiévaux reste encore largement du domaine de l'inconnu. Les sources d'informations concernant les itinéraires étaient alors essentiellement orales et se partageaient entre voyageurs, vraisemblablement durant le trajet ou à l'étape.

Comme on pouvait s'en douter, les médiévaux ne disposaient pas de cartes adaptées à leurs déplacements, puisque les techniques cartographiques étaient encore balbutiantes. De même, il ne semble pas qu'ils aient pensé à associer cartographie et réseau routier. Leurs connaissances du terrain étaient cependant adaptées à leurs déplacements de proximité et ne justifiaient pas, sauf exception, de faire appel à des guides.

Les voies faisaient alors partie des moyens locaux permettant de définir les titres de propriétés, les droits de justice ou les limites de paroisses et à ce titre participaient à la définition d'un espace perçu pouvant correspondre au maximum à deux ou trois jours de trajet.

Les voyageurs au long cours disposaient vraisemblablement, quant à eux, de listes d'itinéraires leur donnant une vue globale des trajets à parcourir, avec des jalons régulièrement indiqués, correspondant à des possibilités d'hébergement.

NOTES :

1 Deluz Christiane, « Une image du monde. La géographie dans l'Occident médiéval (v^e - xv^e siècle) », dans Gautier Dalché Patrick (dir.), *La Terre. Connaissance, représentation, mesure au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 68-84.

2 British Library, Royal MS. 14.C. VII.

3 Deluz Christiane, « Une image du monde... », *op. cit.*, p. 110-115.

4 Gautier Dalché Patrick, « Essai d'un inventaire des plans et cartes locales de la France médiévale (jusque vers 1530) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 170, livraison 2, 2012, p. 421-471.

5 Bossuat André, *Le bailliage royal de Montferrand*, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1986, p. 76.

6 Simeoni Gabriele, *Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze latine e volgari*, dans Lione, Apresso Guglielmo Roviglio, 1560, Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté, R 5286 – carte visible sur le site de la bibliothèque numérique *Overnia*.

7 Nicolay Nicolas de, *Description générale du Bourbonnais en 1569*, Moulins, Imprimerie de C. Desrosiers, 1875, p. 201.

8 *Enquête de l'an 1544 pour la ville d'Ambert représentée par maître Mathieu Columbier l'un des consuls à effet d'établir les droits de cette ville à sa réunion aux 13 bonnes villes de la Basse-Auvergne*, Clermont-Ferrand, Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté, ms. 9778 – carte visible sur le site de la bibliothèque numérique *Overnia*.

9 Dumasy-Rabineau Juliette, Gastaldi Nadine et Serchuk Camille, *Quand les artistes dessinaient les cartes : Vues et figures de l'espace français Moyen Âge et renaissance*, Paris, Le Passage, 2019, p. 30-31.

10 Chassaing Augustin, *Spicilegium Brivatense, recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886, Document 86, p. 234, item 20.

11 Grelois Emmanuel et Chambon Jean-Pierre, *Les noms de lieux antiques et tarδο-antiques d'Augustonemetum / Clermont-Ferrand*, Strasbourg, Société de Linguistique Romane, 2008, p. 143 et p. 16.

12 *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius, Chronicon Sancti Petri Vivi Senonensis*, texte édité, traduit et annoté par Robert-Henri Bautier et Monique Gilles, avec la collaboration d'Anne-Marie Bautier, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1979, p. 151.

13 Lodge R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1346-1373)*, Paris, École des chartes, 2010, item 8.158, p. 19, item 13.171, p. 396 et item 14.117, p. 425.

14 *Ibid.* item 9.3498, p. 165, item 9.3509, p. 166, item 9.3519, p. 167 et item 10.100, p. 177.

15 Lodge R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1273-1319)*, Paris, École des chartes, 2006, item 3.113, p. 15.

16 *Ibid.* item 3.271, p. 21.

17 Lodge R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1346-1373) ... op. cit.*, item 11.2648, p. 314.

18 *Ibid.* item 11.327, p. 236.

19 *Ibid.* item 9.3484, p. 164.

20 Charvin Gaston (Dom.), *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Chuny*, Paris, De Boccard, 1967, tome II, 1290-1324, p. 83-86 et p. 281-285.

21 Dufour Jean et Favier Jean (dir.), *Recueil des rouleaux des morts (viii^e siècle - vers 1536)*, Paris, De Boccard, Vol III, 2007, p. 47-51.

22 *Ibid.*, p. 126-132.

23 Lodge R. Anthony, *Le plus ancien registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat 1259-1272*, Clermont-Ferrand, La Française d'Édition et d'Imprimerie, 1985. Dans la période 1259-1272, le registre signale plus de 20 déplacements en *Fransa*.

24 *Ibid.*, une dizaine de déplacements à Lyon et quatre voyages à Bourges sont comptabilisés dans la période.

25 *Ibid.*, p. 68, p. 73, p. 95, p. 98, p. 124, p. 125, p. 126.

26 Hamy E. T., *Le livre de la description des pays de Gilles de Bouvier, dit Berry*, Paris, Ernest Leroux Éditeur, 1908, p. 181-182.

27 *Ibid.*, p. 182-183.